



Université Mohammed V- Rabat  
Faculté des Sciences Juridiques,  
Economiques et Sociales  
Rabat - Agdal

## Call for Papers

### Les politiques économiques et le financement dans les Pays en Développement

Les exigences du développement économique et social dans les PED notamment africaines sont énormes. Elles sont confrontées à un défi d'augmentation de leur taux de croissance. Ce challenge présuppose un immense effort de mobilisation des financements interne et externe alors même que s'opère à l'échelle mondiale des changements au niveau des modalités de financement du développement : la montée des financements internes au détriment de l'aide publique au développement (l'APD) et des financements extérieurs. L'exigence en termes d'augmentation de leur taux de croissance afin de réduire le chômage et la pauvreté de façon significative s'inscrit dans le contexte d'un large programme de renforcement des investissements qui est fonctionnellement lié à une plus grande mobilisation de l'épargne. La littérature macroéconomique concernant l'impact de la libéralisation financière sur l'épargne est considérable<sup>1</sup>. Cependant, la plupart des modèles examinant cette question ne renseignent pas de manière définitive sur le sens de la causalité entre les différentes variables en raison notamment de la complexité du processus de la réforme.

Les questionnements et analyses abordés par les différentes propositions de communication soumises doivent s'insérer dans les trois axes suivants :

**Dans le premier axe**, il s'agit de vérifier si les différents éléments apportés par la libéralisation financière retentissent sur l'épargne et réduisent les contraintes de financement et que celle-ci est canalisée vers le financement des investissements.

Suivant les travaux séminaux dans ce sens, Shaw et McKinnon (1973) ont mis en exergue les défaillances d'un système financier administré et les implications qui en résultent, notamment les risques d'une allocation inefficente des ressources. C'est pour cette raison que la répression financière, dans toutes ses formes, est souvent critiquée par les instances internationales, entravant le bon fonctionnement des lois du marché. Suivant cette ligne théorique, la question de la libéralisation des mouvements de capitaux a été inscrite sur l'agenda des réformes financières prônées par le FMI. Pour les PED, leurs besoins d'investissements dépassent tellement l'épargne domestique, qu'il

---

<sup>1</sup> Bandiera O., Capiro G., Honohan P. & Schiantarelli F. (2000) : « Does Financial Reform Raise or Reduce Savings? » Review of Economics and Statistics 82(2), 239-263.

est primordial pour ces derniers d'ouvrir leur système financier et mobiliser les ressources financières extérieures, d'autant plus qu'ils offrent aux investisseurs internationaux des rendements nettement plus élevés. Toutefois, les effets escomptés derrière cette ouverture ne se sont que partiellement concrétisés. Le FMI défenseur du libéralisme, est devenu plus sceptique au sujet des gains potentiels associés à l'ouverture financière<sup>2</sup>. Sans une remise en question fondamentale du principe, il a estimé que les flux de capitaux sont également porteurs de risques pour les systèmes financiers domestiques. L'afflux des capitaux peut en effet ne pas se traduire par un financement de l'investissement et dégager des surplus de liquidité, mal gérés souvent, qui ne font en conséquence qu'alimenter la formation de bulles sur les marchés des actifs.

**Les travaux qui s'inscriront dans le second axe** se focaliseront sur le rôle joué par l'intégration financière notamment l'ouverture du compte capital dans l'entretien de la discipline des politiques économiques et des interdépendances de long terme avec les principaux facteurs de performances macroéconomiques (croissance, attractivité des investissements étrangers).

Cependant, l'ouverture du compte capital pourrait aussi induire des coûts (liés notamment aux risques de court terme<sup>3</sup>, des risques de fragilisation financière) et rendre permanent les écarts de développement financier entre les pays et contraindre financièrement les pays en développement<sup>4</sup>. Bien que ces risques se soient matérialisés dans la plupart des pays dont le compte capital est ouvert, leur ampleur demeure contingente du cadre de gouvernance institutionnelle et économique. Les pays émergents ou PED disposant d'un cadre macroéconomique solide, à l'image d'une politique monétaire transparente et indépendante, et une politique budgétaire soutenable sont les moins affectés par la volatilité des mouvements de capitaux<sup>5</sup>. C'est ainsi que l'intégration financière des PED est de nature à sanctionner les économies dont les politiques macroéconomiques ne sont pas adaptées et récompenser en général les bonnes pratiques en matière de gestion macroéconomique.

Dans le même ordre d'idées, sous le cadre macroéconomique actuel de la majorité des pays africains composé d'un régime d'ancrage du taux de change et des restrictions sur le compte de capital, il serait intéressant d'explorer les implications d'une libéralisation financière accrue sur la manière de concevoir la politique macroéconomique en général et les arbitrages éventuels qui en découlent. Le triangle d'incompatibilité de Mundell (1963) en est l'exemple le plus avancé dans ce sens, qui stipule qu'il n'est pas possible de concilier à la fois entre un compte capital ouvert, un régime de change fixe et une politique monétaire autonome. Une nouvelle doctrine est apparue de nos jours et qui stipule que même en présence d'un régime de change flexible, les flux de capitaux amoindrissent considérablement l'autonomie de la politique monétaire à atteindre les objectifs de stabilisation de l'activité. Ainsi, la flexibilité du taux de change n'est pas en mesure d'absorber complètement les chocs induits par les flux de capitaux et ces derniers finissent par influencer les conditions de financement dans les pays hôtes<sup>6</sup>.

**Les contributions au troisième axe devraient** s'intéresser directement aux liens de causalité entre les politiques macroéconomiques et les contraintes de financement.

Sur un plan purement monétaire, la transition vers un cadre opérationnel plus souple de la politique monétaire a permis aux banques de disposer de plus d'autonomie et d'une plus grande marge de manœuvre dans la détermination des taux d'intérêt en fonction des conditions économiques domestiques. Cependant, pour les Banques centrales, des interrogations ont commencé à émerger au sujet de l'efficacité de leurs politiques monétaires ou encore sur le degré de leurs retentissements sur l'économie réelle notamment via le desserrement

---

<sup>2</sup> FMI [2012], « The liberalization and management of capital flows. An institutional view ».

<sup>3</sup> P.R. Agénor « L'intégration financière internationale : Théories, évidences, et leçons des expériences récentes OCPC Policy Paper (PP-15/08) february 2015

<sup>4</sup> Julio Ramos-Tallada Liens entre les flux de capitaux et le développement financier: une revue de la littérature Service des Relations monétaires internationales Direction générale des Études et des Relations internationales Bulletin de la Banque de France • N° 184 • 2e trimestre 2011

<sup>5</sup> FMI « 2015 » « Managing Volatile Capital Flows Experiences and Lessons for Sub-Saharan »

<sup>6</sup> Rey H. (2016), "International Channels of Transmission of Monetary Policy and the Mundellian Trilemma" NBER.

des contraintes financières. En effet, comment pourraient-elles, de manière indirecte, continuer à orienter la sphère financière et corriger ainsi les déséquilibres qui apparaissent dans le secteur réel ?

Sur le plan des finances publiques, la littérature économique reconnaît l'influence des contraintes de financement sur le comportement de la politique budgétaire. Les difficultés d'accès des PED notamment en Afrique au financement (endettement, fiscalité arriérés et APD) contraignent ces derniers à pratiquer des politiques pro-cycliques alors que l'allègement des contraintes de financement encouragent ces pays à pratiquer des politiques contra-cycliques. Autrement dit, l'impossibilité pour les économies africaines<sup>7</sup> de mobiliser suffisamment de ressources financières à même de financer les exigences du développement économique et social se traduit par la mise en œuvre des politiques budgétaires pro-cycliques<sup>8</sup>.

S'agissant des contraintes intérieures de financement, la faible mobilisation des financements sur le marché des capitaux explique également la mise en œuvre de politiques budgétaires pro-cycliques<sup>9</sup>. Pour mettre en évidence une telle relation, il suffit de se référer aux études consacrées à l'aide publique au développement<sup>10</sup>.

C'est selon ce contexte que, l'*OCP Policy Center* (OCPPC) et le Laboratoire d'Economie Appliquée de l'Université Mohammed V Rabat, appellent à la soumission d'articles qui explorent les problématiques qui s'inscrivent dans les axes de recherche abordés. **La liste ci-dessous qui reste non exhaustive, reprend les principales thématiques pouvant faire l'objet de communication :**

- Libéralisation financière peut-elle augmenter ou réduire l'épargne ?
- Réformes bancaires et financement de l'économie
- Rôle du marché de capitaux dans le financement de l'économie
- Les enjeux de la libéralisation des comptes de capital dans les économies africaines.
- Les marges de manœuvre de la politique monétaire et le régime de change. Le rôle des restrictions sur le compte de capital
- Libéralisation du compte capital et mobilisation de l'épargne
- Volatilité des capitaux et discipline macroéconomique.
- Règle monétaire et transmission de la politique monétaire
- L'aide publique au développement et cyclicité budgétaire
- Le financement du déficit et cyclicité budgétaire
- Dominance fiscale
- La mobilisation des recettes fiscales et cyclicité budgétaire
- Régime de change et cyclicité budgétaire
- Les règles budgétaires

#### **Soumission des contributions :**

Les propositions préliminaires de communication doivent contenir :

- Le nom, prénom, institution de rattachement, adresse courriel des auteurs

---

<sup>7</sup> Amadou Bobbo (2015) Régime de change et cyclicité budgétaire dans les pays africains expertise.hec.ca/actualiteeconomie/wp-content/uploads/2015/11/ae145\_bobo.pdf

<sup>8</sup> Kaminsky, g., c. Reinhart et c. Végh (2004), « When It Rains, It Pours: Pro-cyclical Capital Flows and Macroeconomic Policies », *NBER Macroeconomics Annual*, 19: 11-82.

<sup>9</sup> Caballero et Krishnamurthy (2004), « Fiscal Policy and Financial Depth », *NBER Working Paper* 10532.

<sup>10</sup> E., C. Minoiu et L. F. Zanna (2015), « Business Cycle Fluctuations, Large Macroeconomic Shocks, and Development Aid », *World Development*, 69: 44-61.

- Les résultats analytiques et empiriques quasi-finalisées, les méthodes et approches utilisées, ainsi que les interprétations et principales conclusions.
- Les soumissions de papiers peuvent être en français ou en anglais.
- Ces premières propositions devront être envoyées avant le 31 aout 2017, aux adresses suivantes : Abdelaaziz.aitali@ocppc.ma et sadtounsi@gmail.com.
- Les auteurs des propositions retenues par le comité scientifique seront avisés le 20 septembre pour finaliser les documents et les présentations PPT.
- Les papiers doivent être des travaux de recherche qui n'ont pas fait objet de présentation ou de publication antérieures.
- Les auteurs des papiers retenus pour publication recevront un prix de 7000 dirhams par papier.

**Calendrier :**

- 31 Aout 2017 : Date limite d'envoi des propositions préliminaires de communication
- 20 septembre 2017 : avis du comité et notification des auteurs
- 20 Octobre 2017 : date limite d'envoi des versions complètes des documents ainsi que des présentations PPT.
- 8 Novembre 2017 : Tenue de la conférence pour la présentation des travaux retenus dans les locaux d'OCP Policy Center à Rabat.
- 30 November 2017 : date limite d'envoi des versions publiables et mises en forme des communications.
- Janvier 2017 : publication des actes du séminaire

**Comité scientifique :**

- **Ait Ali Abdelaaziz**, Economiste, OCP Policy Center.
- **BOUSLHAMI Ahmed**, Professeur de Sciences Economiques - Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales - Université Abdelmalek Essaâdi – Tanger

- **EL ABBASSI Idriss**, Professeur de Sciences Economiques - Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales - Université Mohammed V de Rabat
  
- **Jaïdi Larabi**, Expert en Politique Economique et Economie Internationale, Fellow au OCP Policy Center.
  
- **Marrat Amine**, Economiste en Chef, Attijariwafa Bank.
  
- **OULHAJ Lahcen**, Professeur de Sciences Economiques - Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales - Université Mohammed V de Rabat
  
- **RAGBI Aziz**, Professeur de Sciences Economiques - Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales - Université Mohammed V de Rabat
  
- **TOUNSI Said**, Professeur de Sciences Economiques - Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales - Université Mohammed V de Rabat